

Le Faouët, le 04 septembre 2025

**Objet : Bourse de collège.
Aide Rest'o Collège pour la demi-pension.**

Madame, Monsieur,

Si vos revenus au regard de votre situation de famille ne dépassent pas un certain plafond, vous pouvez bénéficier d'une bourse de collège et/ ou de l'aide Rest'o Collège pour la demi-pension

1) Bourse de collège (voir feuille rose).

2) Aide Rest'o Collège pour les élèves du Morbihan uniquement (voir document joint).

INFORMATIONS IMPORTANTES

- RESSOURCES :

Il convient de prendre en compte comme ressources des familles le **revenu fiscal de référence** figurant sur **l'avis d'imposition 2025 sur les revenus 2024 qui est l'année de référence.**

Si vous êtes en concubinage, c'est la somme de vos revenus fiscaux de référence et de ceux de votre concubin qui est pris en compte.

TOUTEFOIS

En cas de modification de la situation familiale en 2025 (séparation, divorce, décès uniquement) entraînant une diminution de ressources, les revenus seuls de la personne demandant la bourse seront pris en compte, sur la base de l'avis d'imposition 2025 sur les revenus 2024.

Dans tous les cas, la famille devra justifier de cette modification de leur situation familiale entraînant une baisse des revenus par tout document expliquant leur situation.

Tout dossier incomplet ou illisible sera déclaré irrecevable pour les motifs suivants :

- ***Avis d'imposition manquant ou illisible***
- ***Avis d'imposition sans enfant à charge***
- ***Avis d'imposition ne correspondant pas au responsable légal***

L'Aide Rest'o Collège pour la demi-pension et la bourse de collège, si elles vous sont accordées, seront déduites directement de votre facture.

- ✚ Si vous souhaitez faire une demande, vous devez compléter le coupon réponse (feuille rose) et votre enfant pourra retirer le ou les dossiers au secrétariat dès **le lundi 08 septembre 2025 et devra les retourner au secrétariat dûment complétés et signés pour le vendredi 03 octobre 2025 dernier délai.**

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Directeur
S. LE ROUX